

AVIS D'APPEL D'OFFRES

PROJET : Démolition, déconstruction et décontamination d'immeuble

N° DOSSIER : DG-BP-2022-006

La Ville de Varennes a l'intention de faire démolir, déconstruire et décontaminer l'immeuble qui est situé au 3850, chemin de la Baronnie à Varennes.

Les travaux doivent obligatoirement débuter au 29 août et se terminer au plus tard le 7 octobre 2022.

Ce contrat clé en main comprend, sans s'y limiter, la démolition, la déconstruction et la décontamination de l'immeuble (incluant tous les bâtiments accessoires, la fosse septique, la piscine, le pavage, les ouvrages de béton, etc), et le nivellement de terrain pour rendre le tout prêt à construire. L'Entrepreneur doit effectuer tous les travaux implicites et non spécifiquement décrits, mais nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage.

L'Entrepreneur est responsable de la coordination avec tous les intervenants et les professionnels qu'il aura proposés de façon à assurer l'exécution et la réalisation complète du projet.

Tel que stipulé à la section 7.00 du Formulaire de Soumission, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. Le défaut de fournir l'un des documents demandés pourrait entraîner le rejet de sa soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres **SÉAO** au www.seao.ca à compter du **9 juin 2022**.

Pour être autorisé à soumissionner chaque soumissionnaire doit obligatoirement visiter les lieux d'exécution du Contrat. Les visites sont individuelles et ont lieu entre le **9 et le 15 juin 2022**. À cet effet, le soumissionnaire doit prendre rendez-vous au plus tard le **14 juin 2022** avec le représentant du dossier.

De plus, les soumissions devront être déposées en deux (2) exemplaires (1 original et 1 copie).

Pour toute information supplémentaire, les soumissionnaires sont invités à s'adresser par courriel à l'adresse bureau.projets@ville.varennes.qc.ca.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 14 h 00, mardi le 28 juin 2022**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture à la salle du Conseil de la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne pourrait encourir aucune responsabilité, ni devoir assumer aucun frais d'aucune sorte à l'égard des soumissionnaires. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 7 juin 2022.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière adjointe,



Me Johanne Fournier, OMA